



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Action culturelle et vie associative, subventions à diverses associations

DEL-2012-070

Numéro de la délibération : 2012/070

Nomenclature ACTES : Finances locales, subventions

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 26/06/2012

Date de convocation du conseil : 20/06/2012

Date d'affichage de la convocation : 20/06/2012

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mlle Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mlle Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : M. Jean-Pierre LE ROCH par M. Henri LE DORZE, M. Joël LE BOTLAN par Mme Annie PESSEL, Mme Elisabeth PÉDRONO par Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Paul JARNO par Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Gérard DERRIEN par Mme Christine LE STRAT.

Était absent : M. Claude LE BARON.

Action culturelle et vie associative, subventions à diverses associations

Rapport de Christophe MARCHAND

Après examen des dossiers, la commission émet un avis favorable pour l'attribution des subventions suivantes :

- Association Pontivy-Audiovisuel 1 500,00 €
(pour le concours jeunes auteurs)
- Cie Gilshamber 2 500,00 €
(selon convention)
- Festival Arz Pobl 3 700,00 €
(selon convention)
- Association Indelibil Sound 550,00 €
(pour la fête de la musique)
- Collectif d'associations de la cité Plessis 150,00 €
(pour l'apéro musical)
- Association « Fais pas ci, Fais pas ça » 4 135,40 €
(pour la fête de la musique)
- Association « Les Art'Souilles S'ouvrent » 4 500,00 €
(pour le Festival En voie d'expression – Du 6 au 9/09/2012)

Nous vous proposons :

- d'accorder ces subventions

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 28 juin 2012

**Le Premier Adjoint
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**Le Premier Adjoint
Henri LE DORZE**

